

# **Technique-Accès-Formation**

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY  
N° SIRET: 81359270600010  
SASU au capital de 1500€  
CODE NAF: 8559A  
Code TVA: FR 13 813592706  
☎ 06-08-11-33-45  
N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45  
**PF4/ URVJEP /V18 JUIN2025 ANNEXE 4**



## **INTITULÉ DE LA FORMATION:**

**Utiliser et Réaliser la vérification journalière des Échafaudages de Pied au sens de la R408.**

« Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS. »

(cf. §2.1 du cahier des charges des dispositions spécifiques R408 et R457 « le dispositif d'habilitation »)

### **Finalité de la formation**

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

### **Durée :**

1 jour soit 7 heures

THEORIE : 50% PRATIQUE : 50%

### **Lieu:**

Cette formation organisée en Inter-entreprises et/ou Intra-entreprise.

### **Coût :**

**Si minimum 3 stagiaires :**

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.  
/ Jour / Stagiaire.

**Si maximum 8 stagiaires :**

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.  
/ Jour / Stagiaire.

**HORS LOCATION D'ECHAFAUDAGE NF.**

### **Financement de la formation :**

La formation peut bénéficier d'une prise en charge, il appartient à chaque stagiaire de se renseigner auprès de son O.P.C.O..

### **Méthodes pédagogiques :**

Exposés,  
Apports théoriques, mises en situations pratiques -  
- le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

### **Moyens pédagogiques / matériel utilisé :**

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

Les locaux :voir plan espace pédagogique

Vidéoprojecteur

Livret de stagiaire, support de cours,

Paper board,

EPI catégorie 3 : Système d'arrêt de chute.

Mise à disposition de matériels d'échafaudage de pied (cadres et Multidirectionnel type MDS) certifiés NF,

-Montage à cadres ancré sur façade :

3 travées de 3 Niveaux en montage, démontage en sécurité collective ( MDS), avec console (0.3m)

### **Objectifs pédagogiques :**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### **Public visé :**

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalière (suivant l'arrêté du 21 Décembre 2004) de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise, conformément à la notice du fabricant, pour sa propre activité.

**Nota :** le chef d'établissement demeure responsable de confier la mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

### **Nb de stagiaires par session :**

Effectif minimum : 3 stagiaires

Effectif maximum : 10 stagiaires

*Par formateurs*

### **Pré-requis :**

-connaissances de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans, schémas).

-être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charge).

# **Technique-Accès-Formation**

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY  
N° SIRET: 81359270600010  
SASU au capital de 1500€  
CODE NAF: 8559A  
Code TVA: FR 13 813592706

06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45

## **PF4/ URVJEP /V18 JUIN2025 ANNEXE 4**

et porte à faux (1m) ; levage de charge par

potence, poulie à cliquets et corde de levage.

- Montage poutre de franchissement mini 4 m : et/ou escalier d'accès.

3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

### **Formateur / Moyen encadrement :**

Dominique BERY

Formateur certifié Échafaudage de Pied – R408 par le réseau l'Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS.

### **Contenu :**

Les enjeux de la prévention.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs.

La prévention des risques:

-Signaler les situations dangereuses

-Communiquer – rendre compte.

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

L'exploitation de la notice du fabricant.

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

### **Matériels :**

Le stagiaire devra amener ses protections individuelles catégorie 1 et 2 (chaussures de sécurité, gants et lunettes).



### **Modalités d'évaluation :**

Évaluation des connaissances (tests théorique sous forme de QCM, questions écrites sur la théorie).

L'évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liés aux compétences à évaluer (montage, vérification utilisation) obligatoires réalisés lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail. (Plateforme pédagogique équipée d'échafaudage). A partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage.

Ce modèle de rapport devra à minima contenir les éléments des annexes 6 et 7 de la recommandation R 408.

### **Validation visée :**

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation et un certificat issu de FORPREV validant les acquis.

(selon § 3.10 des documents de référence « les attestations de compétence formation et professionnelle »).

### **Suivi :**

Feuille d'émargement collective

Attestation de présence individuelle